



Appel à **M**anifestation d'**I**ntérêt

« **Territoire engagé pour
mon environnement, ma santé** »



Qualité de l'air intérieur dans les écoles et crèches

« *Action - Retour d'Expérience* »

Communauté de communes Pays du Mont-Blanc



1. La collectivité

Nom: Communauté de communes Pays du Mont-Blanc

Adresse: 648 chemin des Prés caton-PAE du Mont-Blanc-74190 Passy

Type de collectivité ou territoire: Communauté de communes

Site internet: <https://www.ccpmb.fr/>

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...) : Facebook : communauté de communes Pays du Mont-Blanc

Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...) : PPA de la Vallée de l'Arve

Typologie de territoire : Territoire peu dense - Montagne

Population (nombre) de votre collectivité ou territoire : 45000 hab.

2. Présentation de l'action en santé-environnement

Titre : Une action déjà réalisée (Retour d'Expérience)

Contexte : D'une part, le Pays du Mont-Blanc connaît des épisodes hivernaux de pollution atmosphérique aux particules fines, issues en majorité de la combustion incomplète de bois (chauffage obsolète ou mal utilisé). D'autre part, la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc anime un réseau de référents techniques air énergie climat, dans le cadre d'une démarche de labellisation Cit'ergie regroupant l'EPCI et ses 10 communes membres. Ce réseau est à l'initiative d'une action collective en faveur de l'air intérieur dans les écoles et crèches.

Rattachement de l'action à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :
PCAET de la CCPMB et labellisation Cit'ergie territoire

Description/objectifs de l'action en santé-environnement : Il s'agit de mutualisation de la surveillance de l'air intérieur dans les écoles et crèches à l'échelle d'une intercommunalité. Elle a pris 3 formes :
groupement de commande pour les mesures réglementaires, formation des agents et réunions d'échanges de bonnes pratiques.

Résultats attendus ou observés de l'action :

- réalisation des mesures réglementaires dans tous les bâtiments assujettis du territoire
- formation des agents qui interviennent dans les bâtiments aux bonnes pratiques en faveur de la qualité de l'air intérieur
- la finalité est de préserver la santé des enfants qui fréquentent les établissements et des personnes qui interviennent dedans (enseignants, agents techniques, etc.)

Populations "cibles" de l'action :

- cibles directes : les agents des communes qui interviennent dans les bâtiments
- cibles indirectes : toutes les personnes qui fréquentent les établissements (enseignants, enfants, agents...)

Facteurs de réussite de l'action : Le projet a fonctionné sous forme de "boîte à outils" mise à disposition de chaque commune. Chacune est restée libre de choisir les options qui correspondaient à ses besoins.

Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) : de 6 mois à 1 an

Année de mise en œuvre de l'action : 2018

Dispositif d'évaluation de l'action : Oui

Modalités et le cas échéant, résultats de l'évaluation de l'action : Un questionnaire d'évaluation sera transmis à chaque commune à l'issue du projet.

Thématique(s) :

- Bâtiment
- Etat des lieux, diagnostic
- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle...)
- Populations sensibles/vulnérables

Mots-clefs : air intérieur, établissements recevant du public, formation, sensibilisation, bonnes pratiques, enfants

3. Montage

Gouvernance : Les organes délibérant et les exécutifs de la Communauté de communes et des communes prennent les décisions. Les services techniques et les services enfances/scolaires/jeunesse pilote la mise en œuvre de l'action. Le service air énergie de la CC coordonne l'ensemble.

Partenaires impliqués dans le l'action :

- Partenaire(s) associatif(s)
 - ATMO Auvergne Rhône-Alpes (formation et sensibilisation des agents des communes).

- Partenaire(s) public(s)
 - Communauté de commune et communes du territoire du Pays du Mont-Blanc.

A retrouver sur le site : territoire-environnement-sante.fr



Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

 **Cerema** *, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*